

Avis de constitution

SOCIETE « RECOLTES MINING »

Siège Abidjan Cocody Akuedo ATCI, immeuble
KPLOHI à proximité de l'hôtel ETIADA, Lot 304, Ilot 27,
section IP, parcelle 843, Lot 304, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RECOLTES MINING »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tout pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- L'EXPLOITATION MINIERE.
- DIVERSES PRESTATIONS MINIERES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

? L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

? L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

? La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

? La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

? Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Milles (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Akuedo ATCI, immeuble
KPLOHI à proximité de l'hôtel ETIADA, Lot 304, Ilot 27,
section IP, parcelle 843, Lot 304, Ilot 27

Dirigeant(s) M TALL MAHAMADOU SERIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03941 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50568/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

